



DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

**SYNDICAT MIXTE POUR LE TRI, LE RECYCLAGE ET L'ELIMINATION DES DECHETS
- SMITRED OUEST D'ARMOR -**

Les membres du Bureau Permanent du SMITRED Ouest d'Armor dûment convoqués le 05 Avril 2023 se sont réunis sur le site du Quelven à PLUZUNET le 13 Avril 2023 à 17 heures sous la Présidence de Monsieur Éric ROBERT, Président.

Nombre de membres titulaires en exercice : 21

Nombre de membres présents : 16

Pas de procuration.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M.M. Éric ROBERT, Président SMITRED Ouest d'Armor, LANNION-TREGOR Communauté - Yvon LE BIANIC, Vice-Président SMITRED Ouest d'Armor, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - François PRIGENT, Vice-Président SMITRED Ouest d'Armor, LANNION-TREGOR Communauté - Mme Cécile BOETÉ, Vice-Présidente SMITRED Ouest d'Armor, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Hervé DELISLE, Vice-Président, SMITRED Ouest d'Armor, LANNION TREGOR Communauté - Pierre SALLIOU, Vice-Président SMITRED Ouest d'Armor, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Jacques MAINAGE, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Pierre TERRIEN, Délégué titulaire, LANNION-TREGOR Communauté - Yannick TERRIEN, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Mme Marie-Thérèse SCOLAN, Déléguée titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Franc TANGUY, Délégué titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Michel LE CALVEZ, Délégué titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Claude LOZAC'H, Délégué titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Renaud MERLE, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté - Sylvain GIRONDEAU, Délégué suppléant, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Patrick MORCET, Délégué suppléant, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération -

ASSISTAIENT :

Mme Julie LE BIZEC, GUINGAMP-PAIMPOL Agglomération - Mme Sandrine ROUX, LANNION TREGOR Communauté - Mme Morgane DEBLANGY, SMITRED Ouest d'Armor - M.M. Dominique BARDINI, SMITRED Ouest d'Armor - Yann LACHIVER, SMITRED Ouest d'Armor - Mme Valérie TROADEC, SMITRED Ouest d'Armor - Franck LE NORMAND, SMITRED Ouest d'Armor - Mme Magalie QUELENN, SMITRED Ouest d'Armor - Chloé MEHAUTE, Stagiaire SMITRED Ouest d'Armor.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Loïc LE DROUMAGUET, Trésorier Principal de LANNION.

M.M. Vincent LE MEAUX, Président de GUINGAMP PAIMPOL Agglomération
Gervais EGAULT, Président de LANNION-TREGOR Communauté - Mme Cécile AURIAC, Déléguée titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Serge HENRY, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Romuald COCADIN, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - François BOURIOT, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Jacques ROBIN, Délégué titulaire, LANNION-TREGOR Communauté - Gérard QUILIN, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Mme Peggy CORBEL, Déléguée titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - François LE MARREC, Délégué titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Pierre HUONNIC, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté - Yann KERGOAT, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté - Gildas NICOLAS, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté - Claude LE GUYADER, Délégué suppléant, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Yannick DUBOURG, Délégué suppléant, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Mme Inès GONSE, Déléguée suppléante, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Bertrand HUONNIC, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté - Mickaël THOMAS, LANNION-TREGOR Communauté - Jérôme MASSÉ, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Rémi HENRIONNET.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Cécile BOETÉ.

Le Président remercie l'ensemble des membres présents et excuse les membres absents. Il sollicite l'accord des membres présents pour soumettre une délibération concernant les cessions d'un retourneur d'andains et d'un épandeur. Les membres présents émettent un avis favorable à la présentation de cette délibération.

I - MARCHÉ DE RENOVATION TOITURES UVE - ATTRIBUTION

Le Président expose que par délibération du 8 mars 2023, il a été décidé de lancer une consultation en procédure adaptée allotie dans le cadre de la rénovation des toitures des bâtiments de l'UVE décomposée comme suit :

- Lot n°1 : installation de chantier
- Lot n°2 : couverture étanchéité
- Lot n°3 : bardage
- Lot n°4 : serrurerie
- Lot n°5 : électricité
- Lot n°6 : ventilation

La Commission des Marchés Délégués au Bureau Permanent s'est réunie le 5 avril 2023 pour l'ouverture des plis. Au vu de l'analyse des offres, la Commission des Marchés Délégués au Bureau Permanent réunie ce jour a retenu les classements suivants :

Lot n°1 : installation de chantier : **absence d'offres**

Lot n°2 : couverture étanchéité

1- **Groupement SMAC/ESSEMES SERVICES/AR PROTECT pour un montant de 375 560.02 € HT**

Lot n°3 : bardage

1- **PCB pour un montant de 224 396.48 € HT**

2- **SEFRA pour un montant de 352 183.83 € HT**

Lot n°4 : serrurerie

1- **BSM pour un montant de 242 227 € HT**

Lot n°5 : électricité

1- **SPIE INDUSTRIE pour un montant de 53 215.55 € HT**

Lot n°6 : ventilation

1- **SPIE INDUSTRIE pour un montant de 67 599.09 € HT**

Cet exposé entendu,

Vu l'avis favorable émis par la Commission des marchés délégués au bureau permanent de ce jour,

Le Bureau Permanent,

Après en avoir DELIBERE,

DECIDE, à l'unanimité,

- **DE RETENIR** pour le lot n°2 « couverture étanchéité », l'offre de la **Société SMAC/ESSEMES SERVICES/AR PROTECT** pour un montant de **375 560.02 € HT**, pour le lot n°3 « bardage », l'offre de la **Société PCB** pour un montant de **224 396.48 € HT**, pour le lot n°4 « serrurerie », l'offre de la **Société BSM** pour un montant de **242 227.00 € HT**, pour le lot n°5 « électricité », l'offre de la **Société SPIE INDUSTRIE** pour un montant de **53 215.55 € HT**, pour le lot n°6 « ventilation », l'offre de la **Société SPIE INDUSTRIE** pour un montant de **67 599.09 € HT**.

- **DE DECLARER INFRUCTUEUX** le lot n°1 « installation de chantier » du marché rénovation de toitures UVE.

- **DE RELANCER** le lot n°1 « installation de chantier » sous la forme d'un marché en procédure adaptée.

- **D'AUTORISER** le Président à signer ces marchés, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant et à procéder aux règlements correspondants.

II - MARCHES RENOVATION SITE DE PLEUMEUR-BODOU ET REMPLACEMENT MECANIQUE PONT BASCULE SITE DE PLUZUNET - LOTS N°4 A 6 - ATTRIBUTIONS

Le Président précise que par délibération du 25 mai 2022, il a été approuvé le lancement d'une consultation, sous la forme d'un marché en appel d'offres ouvert alloti, pour la rénovation des diverses installations du site de Pleumeur-Bodou, comme suit :

Lot n°1 : rénovation des ponts bascules de Pluzunet et Pleumeur-Bodou.

Lot n°2 : remplacement du système de surveillance incendie du bâtiment carton Pleumeur-Bodou.

Lot n°3 : déploiement vidéo-surveillance site Pleumeur-Bodou.

Lot n°4 : traitement des effluents casiers en aération pilotée.

Lot n°5 : travaux de génie civil.

Lot n°6 : travaux de VRD.

Le Président indique que par délibération du 29 juin 2022 les lots n°1 à 3 de cette opération ont fait l'objet d'une attribution et qu'il avait été décidé de relancer les lots n°4 à 6 de cette consultation en appel d'offres ouvert suite à leur déclaration d'infructuosité.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 8 mars 2023 pour l'ouverture des plis. Au vu des analyses des offres, la Commission d'Appel d'offres réunie ce jour a retenu les offres des entreprises indiquées dans le tableau ci-après :

LOTS <i>Appel d'offres ouvert</i>	ENTREPRISES	MONTANT EN € HT
LOT N°4 traitement des effluents casiers en aération pilotée	LE DU INDUSTRIES	61 707.00 € HT
LOT N°5 travaux de génie civil	LACHIVER Bâtiments	36 988.72 € HT
LOT N°6 travaux de VRD	COLAS	77 765.00 € HT

Cet exposé entendu,

Vu l'avis favorable émis par la Commission d'Appel d'offres de ce jour,

Le Bureau Permanent,

Après en avoir DELIBERE,

DECIDE, à l'unanimité,

- **DE RETENIR** pour le lot n°4 « traitement des effluents casiers en aération pilotée », l'offre de la **Société LE DU INDUSTRIES pour un montant de 61 707.00 € HT**, pour le lot n°5 « travaux de génie civil » l'offre de la **Société LACHIVER Bâtiments pour un montant de 36 988.72 € HT**, pour le lot n°6 « travaux de VRD » l'offre de la **Société COLAS pour un montant de 77 765.00 € HT**.

- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ces marchés et à procéder aux règlements correspondants.

III - MARCHES D'ENTRETIEN, REPARATION, MAINTENANCE DES INSTALLATIONS VALORYS – LANCEMENT DE CONSULTATION POUR LES LOTS N°1, N°2 et N°3

Le Président expose que les lots n°1, 2 et 3 du marché d'entretien, réparation, maintenance des installations Valorys ne seront pas renouvelés à la prochaine échéance annuelle. Il y a donc lieu de procéder à une nouvelle consultation, sous la forme d'un appel d'offres ouvert alloti, de type accord-cadre à bons de commande avec un seul opérateur économique, pour réaliser la maintenance pendant les arrêts techniques programmés et le dépannage de l'unité de compostage des ordures ménagères de Pleumeur-Bodou.

Les prestations des lots n°2 et n°3 sont également étendus à l'ensemble des sites exploités par le SMITRED Ouest d'Armor, ainsi qu'aux équipements du réseau de chaleur, exploité par la société PAPREC mais dont le GER est contractuellement en charge du SMITRED Ouest d'Armor.

Cet appel d'offres est alloué comme suit :

Lot n°1 : Entretien et réparation des équipements de procédés et fournitures de pièces usinées.

Lot n°2 : Travaux et réparations sur appareils chaudronnés et réseaux d'utilités.

Lot n°3 : Entretien et renouvellement d'équipements électriques, moteurs, motoréducteurs...

Cet exposé entendu,
Le Bureau Permanent,
Après en avoir DELIBERE,
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la procédure de mise en concurrence des entreprises sous la forme d'un appel d'offres ouvert alloué, de type accord-cadre à bons de commande avec un seul opérateur économique tel que défini ci-dessus.

- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette consultation et à procéder aux règlements correspondants.

IV - FOURNITURES, ENTRETIENS, DEPANNAGES SUR PNEUMATIQUES DU PARC DE VEHICULES ET MATERIELS DU SMITRED OUEST D'ARMOR: LANCEMENT D'UNE CONSULTATION

Le Président expose que le marché actuel arrive à échéance et qu'il y a lieu de procéder à une nouvelle consultation, sous la forme d'un appel d'offres ouvert à bons de commande avec un seul opérateur économique pour les fournitures, entretiens, dépannages sur pneumatiques du parc de véhicules et matériels du SMITRED Ouest d'Armor pour une durée d'un an renouvelable 3 fois.

Cet exposé entendu,
Le Bureau Permanent,
Après en avoir DELIBERE,
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la proposition qui lui est faite de lancer la procédure de mise en concurrence des entreprises sous la forme d'un appel d'offres ouvert telle que définie ci-dessus.

- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et à procéder aux règlements correspondants.

V - MARCHE DE FOURNITURE DE PIECES, ENTRETIEN, REPARATION DE LA PRESSE A BALLES MOBILES – LANCEMENT DE CONSULTATION

Le Président expose que le marché actuel arrive à échéance et qu'il y a lieu de procéder à une nouvelle consultation, sous la forme d'un appel d'offres ouvert, de type accord-cadre à bons de commande avec un seul opérateur économique pour la fourniture de pièces, l'entretien et les réparations de la presse à balles mobiles du SMITRED Ouest d'Armor.

Cet exposé entendu,
Le Bureau Permanent,
Après en avoir DELIBERE,
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la procédure de mise en concurrence des entreprises sous la forme d'un appel d'offres ouvert, de type accord-cadre à bons de commande avec un seul opérateur économique tel que défini ci-dessus.

- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette consultation et à procéder aux règlements correspondants.

VI - FOURNITURE DE PIÈCES D'USURES ET PIÈCES D'ENTRETIEN COURANT DES MATÉRIELS SPÉCIFIQUES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS VÉGÉTAUX ET DU BOIS - LANCEMENT D'UNE CONSULTATION

Le Président expose que le marché actuel arrive à échéance et qu'il y a lieu de procéder à une nouvelle consultation, sous la forme d'un appel d'offres ouvert alloti, de type accord-cadre à bons de commande avec un seul opérateur économique d'une durée d'un an renouvelable trois fois par période d'une année concernant la fourniture de pièces d'usures et pièces d'entretien courant des matériels spécifiques de traitement des déchets végétaux et du bois.

Cet exposé entendu
Le Bureau Permanent,
Après en avoir DELIBERE,
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la procédure de mise en concurrence des entreprises sous la forme d'un appel d'offres ouvert alloti, de type accord-cadre à bons de commande avec un seul opérateur économique tel que défini ci-dessus.

- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette consultation et à procéder aux règlements correspondants.

VII - ACQUISITION DE MATÉRIELS ROULANTS DE TRAITEMENT, DE MATÉRIELS ROULANTS DE TRANSPORT, DE CAISSONS POUR 2023 - LANCEMENT DE CONSULTATION

Le Président propose de lancer une consultation sous la forme d'un marché en appel d'offres ouverts allotis concernant l'opération d'acquisition de matériels roulants de

traitement, de matériels roulants de transport et de caissons pour le renouvellement et à l'acquisition des matériels suivants :

Pour le centre de tri de Pluzunet

- Lot n°1 : Renouvellement d'un chariot élévateur compact

Pour le service Transport

- Lot n°2 : Renouvellement d'un châssis routier d'un camion porteur de type 6x2 de 26 tonnes

- Lot n°3 : Acquisition de caissons

- Lot n°4 : Renouvellement d'une remorque porte-caissons

- Lot n°5 : renouvellement d'une BOM d'occasion

Pour le service Garage

- Lot n°6 : Acquisition d'une remorque de type « porte-Char »

Pour le service Végétaux

- Lot n°7 : Réfection d'un camion Plateau

- Lot n°8 : Acquisition d'un crible à trommel d'occasion

- Lot n°9 : Renouvellement d'un chargeur articulé d'occasion

Pour l'Unité de Valorisation Énergétique

- Lot n°10 : Godet broyeur

Le Président propose de procéder à l'acquisition d'un bras hydraulique multi-caissons en complément du lot n°7 de l'appel d'offres AO 2022.1.10, auprès de l'UGAP pour un montant de 63 604.50 € H.T

Cet exposé entendu
Le Bureau Permanent,
Après en avoir DELIBERE,
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** les propositions qui lui sont faites.
- **DE DONNER POUVOIR** au Président pour lancer la procédure de mise en concurrence des entreprises par appel d'offres ouvert
- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ces marchés et à procéder aux règlements correspondants.

VIII - FOURNITURES ENTRETIEN, DEPANNAGES SUR PNEUMATIQUES DU PARC DE VEHICULES ET MATERIELS DU SMITRED OUEST D'ARMOR : AVENANT N°1

Le Président expose que dans le cadre du marché relatif à la fourniture, entretien, dépannages sur pneumatiques du parc de véhicules et matériels du SMITRED Ouest d'Armor il y a lieu d'établir un avenant n°1 afin de prendre en compte la modification des modalités d'établissement des barèmes de certains manufacturiers. En effet, les barèmes des manufacturiers servent de référence à l'établissement des factures après déduction du rabais contractuel, et le changement de la base des manufacturiers rend nécessaire la

modification du rabais contractuel de certaines références tel qu'exposé dans l'avenant n°1.

Cet exposé entendu
Après lecture de l'avenant n°1,
Le Bureau Permanent,
Après en avoir DELIBERE,
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** l'avenant n°1 au marché tel qu'exposé ci-dessus.

- **D'AUTORISER** le Président à signer cet avenant n°1 ainsi que toutes les pièces s'y rapportant et à procéder aux règlements correspondants.

IX - TRAVAUX CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE METALLERIE ET RESEAUX : AVENANT N°1 DE PROLONGATION DE DELAI AU LOT N°3 RESEAU EFFLUENTS PLATEFORME MACHEFER

Le Président expose que l'entreprise LE DU INDUSTRIE rencontre des difficultés pour la fourniture de certains équipements du marché pour le lot n°3 « réseaux effluents plateforme mâchefer » et qu'en conséquence, il y a lieu de prolonger les délais de ces marchés de 3 mois. Par ailleurs, des reprises de garde-corps du bassin mâchefer existant sont nécessaires pour un montant de 2 379 € HT (plus-value de 7.52 % par rapport au marché de base).

Cet exposé entendu,
Après lecture de l'avenant n°1,
Vu l'avis favorable émis par la Commission d'Appel d'Offres de ce jour,
Le Bureau Permanent,
Après en avoir DELIBERE,
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** l'avenant n°1 au lot n°3 avec l'entreprise LE DU INDUSTRIE tel qu'exposé ci-dessus.

- **D'AUTORISER** le Président à signer cet avenant ainsi que toutes les pièces s'y rapportant et à procéder aux règlements correspondants.

X - TRAVAUX CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE METALLERIE ET RESEAUX : AVENANT N°1 DE PROLONGATION DE DELAI AU LOT 5 REPRISE EFFLUENTS VERS UNITE MISE A PH

Le Président expose que l'entreprise LE DU INDUSTRIE rencontre des difficultés pour la fourniture de certains équipements pour le lot n°5 « reprise effluents vers unité de mise à PH » du marché de travaux de chaudronnerie industrielle métallerie et réseaux, et qu'en conséquence, il y a lieu de prolonger les délais de ce marché de 3 mois.

Cet exposé entendu,

Après lecture de l'avenant n°1,
Le Bureau Permanent,
Après en avoir DELIBERE,
DECIDE, à l'unanimité

- **D'APPROUVER** l'avenant n°1 au lot n°5 avec l'entreprise LE DU INDUSTRIE tel qu'exposé ci-dessus.

- **D'AUTORISER** le Président à signer cet avenant ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

XI - TRAVAUX CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE METALLERIE ET RESEAUX : LOT N°9 REAMENAGEMENT RESEAU CONDENSATS - AVENANT N°1

Le Président expose que cet avenant n°1 au lot n°9 « réaménagement réseau condensats » du marché de « travaux de chaudronnerie industrielle métallerie et réseaux » avec l'entreprise DEP SERVICE a pour objet des fournitures complémentaires d'instruments et remplacement d'équipements du réseau chaleur. Il concerne également des travaux de rénovation de passerelles, gardes corps, supportages et accès existants.

Le montant de cet avenant est de 23 913 € HT portant le montant de ce marché à 332 123 € HT, soit une augmentation de 7,76 % du montant du marché de base.

Cet exposé entendu,
Après lecture de l'avenant n°1,
Vu l'avis favorable émis par la Commission d'Appel d'Offres de ce jour,
Le Bureau Permanent,
Après en avoir DELIBERE,
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** l'avenant n°1 au lot n°9 avec l'entreprise DEP SERVICE tel qu'exposé ci-dessus.

- **D'AUTORISER** le Président à signer cet avenant ainsi que toutes les pièces s'y rapportant et à procéder aux règlements correspondants.

XII - CONVENTION REFASHION 2023

Le Président expose que le SMITRED Ouest d'Armor est signataire de la convention type collectivité pour le recyclage des Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC) avec l'Eco-organisme REFASHION pour la période 2020-2023. Cette convention régit notamment les modalités de versements des soutiens liés au recyclage des TLC.

Le Président indique que cette convention étant échue au 31 décembre 2022, il convient de signer la nouvelle mouture proposée par l'éco-organisme suite à la parution du nouveau cahier des charges de la filière par les pouvoirs publics et le ré-agrément de REFASHION. Cette convention prend effet au 1^{er} janvier 2023, pour une durée de 6 ans.

Le Président propose donc de signer cette convention, avec une date d'effet au 1^{er} janvier 2023.

Cet exposé entendu,
Le Bureau Permanent,
Après en avoir DELIBERE,
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la proposition qui lui est faite.
- **DE DONNER POUVOIR** au Président pour signer la convention collectivité pour le recyclage des Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures

XIII - ASSURANCE - REMBOURSEMENT DE SINISTRE PONT BASCULE PLEUMEUR BODOU

Le Président expose que le pont bascule de Pleumeur-Bodou a été endommagé le 08 Décembre 2022, l'assurance propose un remboursement d'un montant global de **3 859,80 €** correspondant au montant du devis des travaux.

Cet exposé entendu,
Le Bureau Permanent,
Après en avoir DELIBERE,
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'ACCEPTER** le remboursement proposé.
- **DE DONNER POUVOIR** au Président pour signer tous les documents afférents à ce dossier et à procéder à l'encaissement proposé.

XIV - QUESTIONS DIVERSES

Site de Plourivo

Michel LE CALVEZ, délégué de Guingamp Paimpol Agglomération demande si la plateforme de lavage du site de Plourivo traite les eaux.

Julie LE BIZEC, Responsable du service déchets de Guingamp Paimpol Agglomération répond que c'est en recyclage fermé car il y a le lavage des bennes à ordures ménagères.

Site de Plestin-les-Grèves

Patrick MORCET, délégué de Guingamp Paimpol Agglomération demande s'il est possible de voir des photos du site de Plestin-les-Grèves suite aux différents travaux. Le Président répond qu'il est prévu une visite du site avec l'ensemble des élus du Bureau Permanent.

Projet de méthaniseur sur le site Valorys de Pluzunet présenté par le Syndicat Département d'Energies.

Le Président rappelle qu'une réunion s'est tenue ce jour, sur le site Valorys, en présence de Yvon le BIANIC ET Hervé DELISLE, Vice-Présidents au SMITRED Ouest d'Armor, les conseillers territoriaux de la Chambre d'Agriculture afin qu'ils puissent communiquer sur le terrain avec la population.

Le Président précise que ce projet a été présenté aux élus du Conseil Municipal de Pluzunet et qu'ils ont émis un accueil favorable pour ce projet. De plus, des réunions d'information sont prévues sur les communes de Bégard, Prat et Cavan.

Dominique BARDINI rappelle que la présentation au sein de Lannion Trégor Communauté se fera le 16 mai prochain juste avant le conseil communautaire et il reste une date à définir pour une présentation au sein de Guingamp Paimpol Agglomération.

Franc TANGUY, Délégué de Guingamp Paimpol Agglomération précise qu'au vu des projets réalisés dans d'autres secteurs, il est nécessaire que le SDE soit bien entouré.

Dominique BARDINI rappelle que le Syndicat Départemental d'Énergies a procédé à la réalisation de 40 méthaniseurs, il possède donc une très grande expertise. De plus, Chloé MÉHAUTÉ, stagiaire au SMITRED Ouest d'Armor va travailler pendant 3 mois sur le projet d'hygiénisation avec le bureau d'études recruté.

Le Président rappelle que le SMITRED Ouest d'Armor doit traiter les biodéchets et doit donc mettre en place le bâtiment et les équipements. Franck LE NORMAND est chargé de chercher les gisements.

Sylvain GIRONDEAU, Délégué de Guingamp Paimpol Agglomération demande si le SMITRED Ouest d'Armor peut obtenir une subvention pour la mise en place de cet hygiéniseur ?. Dominique BARDINI répond que les études peuvent être financées à hauteur de 70 % et les équipements à hauteur de 50 %.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 10.

S.M.I.T.R.E.D.
VALORYS
Site de Quelven
22140 PLUZUNET
Tél. 02 96 54 65 10
Le Président
Éric ROBERT
★ ★